

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lundi 10 février 2020

Espaces naturels sensibles de l'Ain Des animations toute l'année !

A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, le Département de l'Ain et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) dévoilent les animations nature qui rythmeront l'année 2020. La 5^e édition du calendrier des animations nature de l'Ain s'étoffe et rassemble cette année plus d'une centaine d'événements organisés par près de 50 associations et collectivités locales. Une nouvelle carte touristique des sites naturels 2020 accompagne ce calendrier.



Une nature à vivre et à découvrir

Le département de l'Ain regorge de trésors naturels à découvrir. Ces espaces naturels sont très variés : alpages, forêts, prairies, marais, étangs, lacs, rivières... et même des dunes ! Ces sites accueillent de nombreuses activités telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, la randonnée et d'autres activités ludiques, sportives ou culturelles.

Plus de 100 animations proposées

Le calendrier des animations nature vous invite à découvrir ce patrimoine exceptionnel. Plus d'une centaine d'animations sont proposées, avec des formats variés pour s'adapter aux goûts de tous : visites crépusculaires, observations de nuit, randonnées, rencontres avec des animaux...

Les animations sont répertoriées par territoires : Val de Saône nord-Bresse-Revermont / Dombes-Val de Saône Sud / Côtière- Plaine de l'Ain / Haut Bugey/ Bugey Sud – Valromey / Pays de Gex – Valserine. Elles sont aussi présentées par dates et par communes.

Dans l'Ain, 34 sites sont également accessibles en visite libre, avec des sentiers et des parcours d'interprétation conçus pour accompagner la découverte du site en autonomie.

Où trouver le calendrier des animations ?

- dans tous les offices de tourisme de l'Ain
- CEN Rhône-Alpes-Antenne de l'Ain
tél. 07 88 12 51 79 / animation01@cen-rhonealpes.fr
- Département de l'Ain : direction.environnement@ain.fr
- En ligne : <https://www.cen-rhonealpes.fr> et sur www.patrimoines.ain.fr

La politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Ain

Conscient des nombreuses richesses présentes sur son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles (ENS). Son « Plan Nature 2016-2021 » prévoit la labellisation de 40 sites en ENS, l'ouverture au public de nombreux sites naturels et la promotion des sports de nature. Début 2020, on compte 38 ENS dans l'Ain représentant plus de 13 000 hectares. Plus d'infos : www.patrimoines.ain.fr

Un lancement sous l'égide de la Journée Mondiale des Zones Humides

Journée mondiale
des zones humides

2 février 2020

Zones humides et biodiversité



Tous les ans, le 2 février est la journée mondiale des zones humides, date anniversaire de la signature de la convention internationale sur zones humides (Convention de RAMSAR, 1971). A cette occasion, en France et à l'international, des animations sont proposées durant tout le mois de février pour découvrir ces milieux entre terre et eau.



Dans l'Ain, la politique départementale des espaces naturels sensibles (ENS), ou Plan Nature 2016-2021, est intimement liée aux zones humides : plus de 3 ENS sur 4 ont des caractéristiques de zones humides (marais, étangs, prairies humides, lônes...).

Ces milieux naturels sont de formidables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle clé dans la préservation de la qualité de l'eau et la régulation du climat.

À l'image du label d'excellence « rivières sauvages », les zones humides d'exception peuvent bénéficier d'une reconnaissance internationale par le label RAMSAR. Dans l'Ain, plusieurs sites naturels seraient à la hauteur de ce label. En synergie avec les objectifs du Plan Nature, le Département de l'Ain s'est engagé pour accompagner la labellisation internationale des zones humides les plus emblématiques de son territoire. Une réunion de lancement de la démarche portée par le Département se tiendra le 10 février après-midi.

Un réseau actif dans l'Ain

Plus de 50 associations et collectivités locales s'investissent pour la gestion des espaces naturels et/ou l'organisation d'animations à la découverte du patrimoine naturel. C'est le cas notamment du Conservatoire d'Espaces Naturel Rhône-Alpes (CEN) qui gère plus de 85 sites avec plus de 100 collectivités engagées à ses côtés dans le seul département de l'Ain. Chaque année, c'est environ 2000 enfants ou adultes qui bénéficient d'une animation du CEN.

Plus d'infos : www.cen-rhonealpes.fr et www.cen-rhonealpes.fr

CONTACTS PRESSE

• Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication - Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr www.ain.fr



• CEN Rhône-Alpes - Sophie Raleigh et Nathalie Melcion, chargées de communication
Tél. 04 72 31 84 50 communication@cen-rhonealpes.fr